

Présentation, discours, exposé, introduction à un débat
 Celui qui parle s'adresse directement au public. Un discours peut être argumentatif (débat) ou explicatif (compte rendu d'un projet, proposition faite devant un comité, discours de bienvenue, etc.).

Registre : courant ou soutenu.

Conventions relatives à un discours

Lisez le discours qui suit. Associez chacun des numéros dans le texte à la caractéristique correspondante. Indiquez le numéro dans la deuxième colonne.

Caractéristique	Numéro
Citation(s)	
Conclusion tournée vers l'avenir	
Connecteurs logiques	
Connivence avec l'auditoire	
Formule d'appel	
Formule finale	
Objet du discours	
Phrase-clé qui éveille l'intérêt du public	
Titre/contexte du discours	

Discours à l'occasion de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. ①

Mesdames, Messieurs, Chers compatriotes, ②

L'Union Internationale des Télécommunications célèbre le 145^{ème} anniversaire de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, placée sous le thème : « *Mieux vivre dans la ville grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)* ». ③

En effet ④, il est impossible aujourd'hui d'imaginer la vie sans les Technologies de l'Information et de la Communication. Qu'il s'agisse de la télévision, de la téléphonie mobile ou d'Internet, les Technologies de l'Information et de la Communication ont contribué à améliorer nos conditions de vie, en facilitant le travail et les loisirs des milliards de personnes. Bref ④, elles ont changé le monde. ⑤

L'Union Internationale des Télécommunications a pris la résolution d'utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication pour améliorer les conditions de vie dans les villes et pour les rendre plus durables, en harmonie avec la vie de leurs habitants.

En milieu urbain, les Technologies de l'Information et de la Communication ont peu à peu imposé des styles de vie et des modes de comportement. Elles ont contribué à développer les échanges et le commerce, à améliorer la gouvernance et les services des collectivités territoriales. Elles ont aussi révolutionné les loisirs grâce au développement des communications fixes et mobiles à haut débit.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication a élaboré une cyberstratégie qui se décline en deux piliers, à



savoir la gouvernance en ligne et les affaires électroniques. Cette politique intègre la vision du Président de la république Monsieur Denis Sassou Nguesso qui consiste à « arrimer le Congo à la modernité pour que l'informatique et Internet notamment, soient accessibles au plus grand nombre ».

Ces infrastructures permettront d'assurer aux Congolais un accès équitable et financièrement abordable à l'information et à la connaissance, afin que chacun puisse réaliser ses ambitions.

Ces réalisations nous en sommes convaincus favoriseront le développement socio-économique de notre pays par la création d'emplois, et amélioreront de ce fait les conditions de vie dans nos villes.

C'est donc sur cette note d'espoir que j'invite tout investisseur dans ce domaine à apporter sa pierre à l'édification de la société de l'information, afin d'améliorer la qualité de vie dans nos villes.

Je vous remercie.